

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Laboratoire Aménagement Économie
Transports (LAET)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Lumière - Lyon 2

Centre national de la recherche
scientifique – CNRS

École nationale des travaux publics
de l'État - ENTPE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Marie Delaplace, Présidente du
comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Laboratoire Aménagement Économie Transports
Acronyme de l'unité :	LAET
Label et N° actuels :	UMR_5593
ID RNSR :	197112027D
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom du directeur (2018-2020) :	M. Pierre-Yves PEGUY - Directeur adjoint : M. Olivier KLEIN
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Pierre-Yves PEGUY - Directeur adjoint : M. Olivier KLEIN
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	3

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Marie DELAPLACE, Université Gustave Eiffel
Experts :	M ^{me} Corinne BLANQUART, Université Gustave Eiffel
	M. Laurent DENANT-BOEMONT, Université Rennes 1
	M. Christophe ENAUX, Université de Strasbourg (représentant du CoNRS)
	M ^{me} Nicole LOMPRES, CNRS (représentante PAR, CoNRS)
	M ^{me} Sonia SCHWARTZ, Université d'Auvergne (représentante du CNU)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^{me} Nathalie LANCRET

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M^{me} Isabelle von BUETZINGSLOEWEN, Université Lumière Lyon 2

M. LUC DELATTRE, ENTPE

M^{me} Stéphanie VERMEERSCH, InSHS-CNRS

La pandémie de COVID-19 a empêché la visite en présentiel alors que le comité d'évaluation la considérait comme indispensable. Si l'évaluation à distance organisée par le laboratoire a permis qu'elle se déroule au mieux, le comité considère qu'elle ne peut devenir la norme.

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Le Laboratoire d'Aménagement et d'Économie des Transports (LAET) est spécialisé en économie des transports et en aménagement du territoire. Il associe depuis 1979 le CNRS, l'Université Lumière Lyon 2 et l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE). Il a intégré la dimension Aménagement lors du précédent quinquennal en raison de la nécessité de conduire des recherches pluridisciplinaires pour aborder ses objets de recherche, et notamment pour intégrer des problématiques autour de l'action publique et de la connaissance des mobilités.

Le laboratoire est implanté sur deux sites de l'agglomération lyonnaise, l'un relevant de l'Université Lumière Lyon 2, l'autre à Vaulx-en-Velin où l'ENTPE est localisée depuis 1975.

Ses tutelles Université Lumière Lyon 2 et ENTPE sont membres de la ComUE du site Lyon-St-Etienne.

Le LAET est membre de la MSH de site, qui relève de 6 tutelles depuis 2018 en particulier sur la thématique Environnement urbain.

Autour des questions d'action publique dans le champ des transports et des mobilités, il contribue de façon importante à l'écosystème lyonnais, très évolutif et caractérisé sur la période récente par la création de l'École Urbaine de Lyon, l'arrivée de l'IRT SystemX, le renouvellement du LabEx « Intelligences des Mondes urbains » en 2019 ou encore la labellisation cluster régional et pôle de compétitivité de l'association CARA.

DIRECTION DE L'UNITÉ

Directeur pour le contrat en cours : M. Pierre-Yves PEGUY

Directeur adjoint : M. Olivier KLEIN

Directeur pour le prochain contrat : M. Pierre-Yves PEGUY

Directeur adjoint : M. Olivier KLEIN

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS1_1 et SHS3_2

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'objet scientifique du LAET est l'étude des interactions entre mobilités (de personnes et de marchandises), transports, territoires et sociétés. Cet objet est investigué en adoptant deux approches complémentaires, l'une relative à la modélisation de ces mobilités en lien avec les localisations d'activités économiques et de personnes et l'autre relative à l'évaluation des politiques publiques de transport et d'aménagement.

D'un point de vue opérationnel, le LAET est structuré en trois axes de recherche :

- Interactions mobilités territoires (IMT)
- Performance, régulation, incitations, concurrence, évaluation (PRICE)
- Nouvelles connaissances de la mobilité (NCM)

L'axe IMT analyse de façon conjointe, d'une part, les dynamiques spatiales de la mobilité (de personnes et de marchandises) et, d'autre part, les comportements de mobilité. Il mobilise de façon complémentaire des données quantitatives et qualitatives nombreuses et en pleine expansion, notamment en lien avec l'explosion de l'*open data* et des données massives. Ces données sont utilisées pour calibrer des modèles de simulation numérique autour des formes urbaines et des flux de logistique urbaine.

L'axe PRICE porte sur des thématiques développées depuis les débuts du LET dans les années 1970, autour des questions de calcul économique (évaluation des politiques de transport, tarification de l'usage, formes contractuelles pour l'exploitation ou l'investissement, réglementation, etc.).

L'axe NCM créé en 2015, qui s'inscrit dans une approche clairement multidisciplinaire (aménagement, économie, sociologie, science politique, etc.) intègre des problématiques nouvelles pour le LAET, visant à comprendre les nouveaux comportements de mobilité, les conséquences en termes d'innovations pour les politiques de transport et les implications en termes de recomposition des systèmes urbains.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Laboratoire Aménagement Économie Transports (LAET)		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	2	
Maîtres de conférences et assimilés	8	
Directeurs de recherche et assimilés	1	
Chargés de recherche et assimilés	10	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	8	
Sous-total personnels permanents en activité	29	
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	3	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	23	
Doctorants	45	
Autres personnels non titulaires	94	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	165	
Total personnels	194	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

UMR CNRS, le LAET relève de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'ENTPE, l'École d'ingénieurs des travaux Publics de l'État.

Après une histoire longue en économie des transports, le LET s'est transformé en laboratoire d'Aménagement et Économie des Transports (LAET) lors du précédent contrat. Cette transformation lui a permis de développer d'autres compétences dans le champ de l'action publique et des mobilités qui viennent utilement compléter la base scientifique extrêmement solide dont il disposait en économie des transports. Cela lui permet également d'accroître sa capacité d'expertise, son activité contractuelle ainsi que sa participation à des formations comme en atteste la création d'un poste en commun avec l'Institut d'urbanisme de Lyon.

Le LAET a renforcé son activité en matière de publications, en particulier dans les revues Hcéres de rang A en économie et en management ce qui est à relever compte tenu de sa spécialisation thématique. Les publications en aménagement et urbanisme, comme l'activité d'expertise à destination des collectivités territoriales et des organisations publiques, continuent de croître à un rythme soutenu.

Comme lors du précédent contrat, le LAET est confronté à un problème de renouvellement de ses moyens humains, notamment en économie, en raison du fonctionnement de la recherche universitaire en économie. L'orientation depuis le précédent contrat vers l'aménagement et l'urbanisme lui a permis de développer ses moyens humains en aménagement en partenariat avec l'IUL et d'élargir sa capacité d'expertise.

Toutefois, il y a un réel enjeu à renforcer les interactions au sein du laboratoire entre l'économie et l'aménagement et, en particulier, entre l'axe PRICE et les deux autres axes pour favoriser la mise en place d'une pluridisciplinarité féconde.

Enfin, comme lors du précédent contrat, les financements sur contrats sont à la fois un point fort et un point faible. S'ils permettent une certaine forme d'abondance sur le plan financier, les recrutements contractuels que ce type de financement implique sont toutefois problématiques en termes de capitalisation des compétences dans ce champ de recherche comme d'un point de vue administratif.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

